

Poser un isolant phonique au sol

L'isolation phonique d'un sol consiste à réduire la transmission des bruits d'impact (bruits de choc) en disposant un matériau résilient, c'est-à-dire qui conserve une certaine élasticité sous la charge, et qui agit comme absorbeur de vibration.

Au cours des travaux de rénovation et de décoration, on peut facilement poser une sous-couche résiliente sous un parquet flottant ou sous un revêtement de sol souple (moquette, vinyle, etc.). Cette sous-couche a, nécessairement, une épaisseur réduite afin de ne pas trop surélever le sol, ni entraîner d'importantes modifications des portes.

Différents types de sous-couches sont utilisés, en particulier :

- Sous-couche en dalles de 8 mm d'épaisseur constituées de fibres de bois feutrées.
- Sous-couche en rouleau de 5 ou 6 mm d'épaisseur constitué d'un agglomérat de mousses de polyuréthane de différentes densités.

1



1



2



3



Sous-couche en dalles

1. Coller les dalles de fibres sur le plancher avec la colle adaptée, étalée à la spatule dentée.

2. Poser les dalles bord à bord.

3. Maroufler avec une spatule à maroufler.

4. Poser le parquet flottant ou la moquette sur les dalles.

4



Sous-couche en rouleau

1. Coller la sous-couche en rouleau avec de la colle adaptée ou avec un adhésif double face.

2. Dérouler le rouleau sur toute la surface du sol.

3. Poser la moquette en la fixant, en périphérie, sur de l'adhésif double face.

2



3

